



LICENCE D'EXPLOITATION

Police de caractère pour un établissement

Non exclusive

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

Quatre heures SARL immatriculée sous le numéro 503 203 359 R.C.S. Paris
Dont le siège 76 rue de la Pompe 75116 Paris,
Représentée aux fins des présentes par son gérant,
Monsieur Marc SEINTIGNAN,

de Première part, **Ci-après dénommée le** « Concédant »

ET :

L'acquéreur, personne physique ou morale s'il s'agit d'un établissement,

de Seconde part, **Ci-après dénommée le** « Licencié »

Le Concédant et le Licencié sont collectivement désignés les « Parties » ou individuellement une « Partie »,

IL A ÉTÉ PRÉALABLEMENT EXPOSÉ CE QUI SUIT :

Exposé

La société Quatre heures commercialise des polices de caractères originales.

Ces polices calligraphiques ont été déposées à l'INPI et sont protégées. La présente licence a pour objet de définir les conditions et les limites de la licence d'exploitation consentie au Licencié.

La police est fournie sous forme d'un dossier numérique.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1 OBJET ET ÉTENDUE DE LA LICENCE

- 1.1** La présente licence d'exploitation a pour objet de permettre au Licencié d'utiliser le dossier de la police dans les conditions ci-après.
- 1.2** La présente licence d'exploitation vous autorise à utiliser le dossier de la police sur tout(s) ordinateur(s) pour un **usage exclusif au sein d'un même établissement**.
- 1.3** Sauf dispositions contraires spécifiquement convenues aux conditions générales du Contrat, la présente licence n'ouvre droit à l'utilisation des éléments présents dans le dossier de la police faisant l'objet de la licence que pour la seule édition de supports papier par le Licencié.
- 1.4** Dans la mesure où elle serait autorisée par des conditions particulières à cette licence, l'intégration de ou des éléments présents dans le dossier de la police dans tout support autre que le support papier (par exemple : documents électroniques, pages internet, etc.) ne pourra être pratiquée par le Licencié que dans la mesure où il aura mis en place une protection interdisant techniquement et juridiquement l'utilisation de ou des éléments présents dans le dossier de la police autrement que dans le support où il(s) est (sont) intégré(s).
- 1.5** Le Licencié ne pourra en aucun cas insérer le ou les éléments présents dans le dossier de la police dans un quelconque support numérique autrement que sous forme d'images pixélisées (non vectorielles) et non sous la forme du logiciel lui-même.
- 1.6** Le Licencié ne pourra, directement ou indirectement, à titre gratuit ou à titre onéreux, concéder une

licence ou une sous-licence ayant pour objet ou pour effet l'utilisation de ou des éléments présents dans le dossier de de la police .

- 1.7** Il est ici rappelé que les divers éléments présents dans le dossier de la police sont la propriété de la société **Quatre heures**.
- 1.8** Leur graphisme et leur programmation sont protégés.
- 1.9** Leur reproduction, extraction, diffusion, représentation, à caractère commercial ou non, sous quelque forme que ce soit, sont interdites, de même que sont interdites la modification, l'altération, la décompilation ou la reproduction de la programmation de ces polices en tout ou en partie et ce, à titre gratuit ou onéreux sous quelque forme ou à quelque occasion que ce soit.

2 GARANTIE

La présente licence s'applique aux éléments présents dans le dossier de la police dans l'état, notamment de développement, dans lequel ils se trouvent à la date de vente de celui-ci et ne portent pas sur les améliorations ou mises à jour qui interviendraient ultérieurement.

La présente licence ne s'applique pas sur les performances et les résultats obtenus par le bénéficiaire du dossier de la police .

3 EXCLUSIVITÉ

Le Contrat ne confère aucun droit d'exclusivité au Licencié.

4 DURÉE - PRISE D'EFFET

La présente licence est consentie pour la durée indéterminée.

Nonobstant cette durée, le Concédant pourra mettre fin à la présente licence à tout moment après mise en demeure recommandée avec accusé réception restée sans effet pendant un mois, en cas :

- de non-respect par le Licencié des conditions d'utilisation du dossier de la police ,
- d'atteinte par le Licencié aux droits intellectuels du Concédant,
- de défaut de paiement à bonne date de toutes sommes dues au Concédant.

En installant le dossier de la police , le Licencié accepte les termes et conditions de la présente licence d'utilisation du dossier de la police .

5 OBLIGATIONS D'INFORMATIONS

Le Licencié doit mentionner sur tout support qu'il réalise le nom complet d'un élément ou des éléments présent(s) dans le dossier de la police utilisés et faire apparaître clairement qu'elle est protégée.

6 ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

Tout litige trouvant sa source ou son origine dans l'interprétation, l'exécution ou la résiliation de la licence sera soumis à la juridiction dans le ressort de laquelle est situé le siège du Concédant.

7 OBLIGATION DE CONFIDENTIALITÉ

Le Licencié s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher un accès non autorisé aux éléments présents dans le dossier de la police . Le Licencié est tenu d'informer les enseignants de l'établissement du contenu et des conditions de la présente licence des protections attachées aux éléments présents dans le dossier de la police .



4 heures

76 rue de la Pompe
75016 Paris - France
contact@4-heures.com
www.4-heures.com